



République Française

DEPARTEMENT
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
ARRAS

COMMUNE
DAINVILLE

Réf. : MZ/LD

24DM035

OBJET
Sortie Théâtre
15.11.2025

DECISION DU MAIRE

Nous Françoise ROSSIGNOL, Maire de Dainville,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article N° 2122-22,

Vu la délégation accordée à Mme le Maire par délibération n°23D031 en date du 26 juin 2023,

Vu, la demande formulée par Madame Laurence Dupayage,

DECIDONS

Article 1^{er} : La municipalité organise une sortie au théâtre la Comédie de Lille le samedi 15 novembre 2025. Le déplacement se fera en autocar.

Article 2 : La participation financière, fixée à 15 Euros pour les Dainvillois et 30 Euros pour les extérieurs, sera imputée au compte 7062-311 du budget de fonctionnement de l'année 2025.

Article 3 : La présente décision sera transmise au contrôle de légalité et sera annexée au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait et rendu exécutoire à Dainville, le 21/10/2025

Le Maire,
Françoise ROSSIGNOL



#Signature#

Envoyé en préfecture le 03/11/2025

Reçu en préfecture le 04/11/2025

Publié le

S²LO

ID : 062-216202630-20251021-25DM035-AR